

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
▪ Direction des routes
Etudes et Travaux Routiers

Nancy, le 19 JUN 2014

Ministère de l'écologie du développement
durable et de l'énergie
Bureau d'enquêtes sur les accidents de
transport terrestre
Tour Voltaire
92 055 LA DEFENSE CEDEX

Affaire suivie par Monsieur Claude DANNER
Tél : 03 83 94 53 60
Fax : 03 83 94 53 06
Mail : cdanner@cg54.fr
YK/JC/-026-14

Objet : Enquête technique sur la sortie de route d'un autocar de transport scolaire
survenue le 3 février 2014 à Einville au Jard en Meurthe-et-Moselle – Suites à
donner aux recommandations du rapport du BEA-TT du 31 mars 2014.

P.J. : Rapport d'intervention.

Vos réf. : Affaire suivie par André CHAZEAU.

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le 31 mars 2014 un rapport d'étape explicitant les
recommandations du BEA-TT suite à la sortie de route d'un autocar scolaire
survenue sur la RD 160 à Einville-au-Jard le 3 février 2014

En application de l'article L. 1621-20 du code des Transports vous avez invité le
Département de Meurthe-et-Moselle à réaménager dans les meilleurs délais et en
tout état de cause avant l'hiver 2014-2015 le virage considéré situé entre le P.R
0.553 et le P.R. 0.613

Conformément à l'article 9 du décret du 26 janvier 2014 relatif, notamment, aux
enquêtes techniques après accident de transport terrestre, je vous transmets dans le
délai de 90 jours, sous forme du rapport d'intervention joint, les suites que le
Département de Meurthe-et-Moselle se propose de donner aux recommandations du
BEA-TT

.../...

Je vous précise que les travaux envisagés seront réalisés dans les plus brefs délais avant l'hiver 2014-2015. Une somme de 150 000 € TTC est proposée au vote du Budget Supplémentaire du Conseil Général en session du 24 juin 2014.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée

Le président du conseil général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mathieu Klein', with a stylized, cursive script.

Mathieu KLEIN

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

DIRECTION DES ROUTES

ETUDES ET TRAVAUX ROUTIERS

Commune d'Einville-au-Jard

RD 160 P.R. 0.553 à P.R. 0.613

Ouvrage de Franchissement du ruisseau du Moulin de l'Etang

Suites à donner aux recommandations du rapport du BEA-TT du 31 mars 2014

1] Situation actuelle

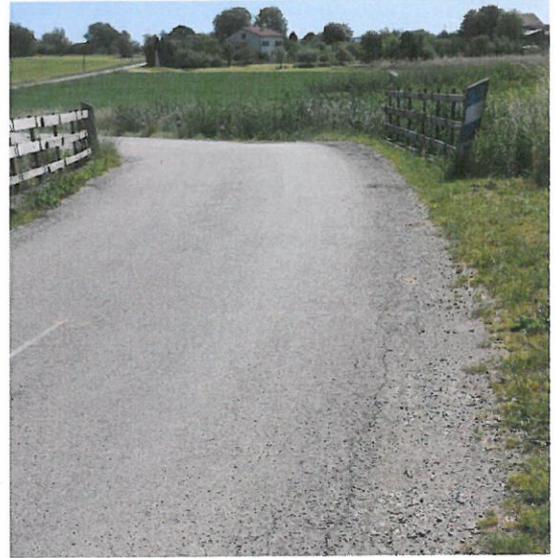
Suite à l'accident d'un autocar scolaire le 03 février 2014, le groupement de géomètres-expert GEODATIS a fait parvenir le 14 mai 2014 à la DITAM du Lunévillois un levé topographique de la route départementale n° 160, au niveau de l'accident, du P.R. 0.553 au P.R 0.613.

Dans cette zone la RD 160 présente un rétrécissement au niveau de l'ouvrage de franchissement du ruisseau du moulin de l'Etang. Onze profils ont été levés. Quatre avant l'ouvrage, trois sur l'ouvrage et quatre après l'ouvrage. Les largeurs relevées sont les suivantes :



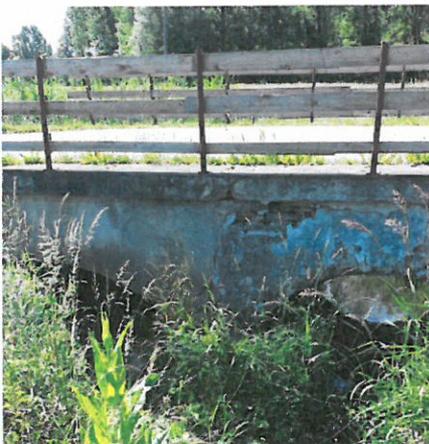
Quatre avant l'ouvrage, trois sur l'ouvrage et quatre après l'ouvrage. Les largeurs relevées sont les suivantes : P1 : 4.80 m P2 : 4.90 m P3 : 4.60 m P4 : 4.50 m P5(ouvrage) : 4.00 m P6(ouvrage) : 4.50 m P7(ouvrage) : 4.00 m P8 : 4.00 m P9 : 4.40 m P10 : 4.90 m P11 : 5.10 m

Les rechargements successifs ont induit un bombement de la chaussée particulièrement sensible au niveau de l'ouvrage qui présente un point haut au niveau du profil en long de la voie. Si le dévers en toit est trouvé le plus souvent, les valeurs des dévers sont irrégulières et marquées par le bombement (les valeurs négatives indiquent une inversion de dévers par rapport au toit) : P1 : 2 % 5.2 % P2 : 1.2 % 2.4 % P3 : 2.2 % 0.4 % P4 : 1.8 % - 0.8% P5(ouvrage) : 6.5% -2.0 % P6(ouvrage) 6.0 % 1.8 % P7(ouvrage) : 8.5 % 1% P8 : 4.5 % 5% P9 : 3% 3.5% P10 : 2.8% 2.8% P11 : 1.2% 1.1%

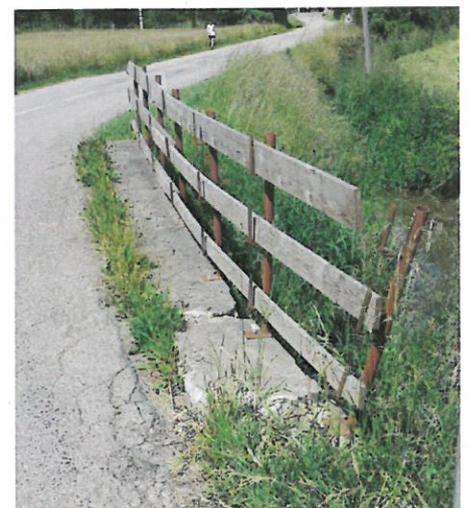


Les accotements ne participent pas à une lisibilité accrue de la courbure, des balises J13 marquent l'ouvrage, il n'y a pas de balises J1 pour marquer le virage en sortie d'ouvrage. Un fossé d'1m50 de profondeur longe le virage au Sud en sortie d'ouvrage

L'identifiant de ouvrage de franchissement du ruisseau du moulin de l'Etang est D160.025. C'est un ouvrage à deux travées de type voûtes en maçonnerie. Il est en mauvais état et classé 3S c'est-à-dire ne



justifiant pas d'un remplacement urgent au titre du plan pluriannuel départemental d'amélioration modernisation du réseau routier. Les pierres de couronnement sont déplacées et cassées. Un garde-corps provisoire a été mis en place suite à une détérioration du garde-corps initial. Il n'y a pas de trottoir.



2] Suites à donner

La RD 160 est classée comme réseau local au schéma départemental des transports et déplacements avec un niveau de service lié à cette classification dans les domaines de l'aménagement et la maintenance des infrastructures routières. L'intervention proposée relève de l'entretien de la section décrite en cohérence avec l'ensemble de la voirie et permettra de prendre en compte les remarques formulées suite à l'accident du 03 février 2014

Le profil en long en axe de la chaussée sera préservé. Un reprofilage des pentes en dévers sera réalisé afin d'obtenir un dévers en toit à 2.5 %. La courbure du virage sera régulière continue et marquée par des accotements assurant la lisibilité. Une couche de roulement de type BBM (0.03m) sera appliquée après ancrage en rive et en extrémité. La structure de la chaussée au niveau de l'ouvrage sera remplacée afin de permettre la réfection de l'étanchéité de l'ouvrage

L'analyse de la banque de données routières permet d'écarter la présence d'amiante dans les différentes couches de roulement réalisées en 73 79 86 92 et 2001

Un balisage de type J1 sera implanté

Le fossé Sud sera busé à la sortie de l'ouvrage en direction de Raville sur Sanon



Le couronnement de l'ouvrage de franchissement du ruisseau du moulin de l'Etang sera remplacé par des longrines béton ancrées dans la maçonnerie et supports d'un garde-corps de type S7 galvanisé. Ces longrines seront implantées de façon à assurer une fonction bute-roues.

